



GAF – PRECISIONS QUALIFICATIONS GRAND PRIX (17/05/23)

PRECISIONS EQUIPES FEDERALE B

- **RAPPEL LETTRE REGIONALE N°2 :**

« Les compétitions Interdépartementales des Equipes Fédérales B auront lieu à Valence les 17 et 18 juin 2023. Toutes les équipes ayant participées aux championnats départementaux sont directement qualifiées.

Attention, le prévisionnel n'empêchera pas qu'ensuite il vous faudra bien déclarer le forfait de votre équipe si vous ne participez pas. »

- **La date de forclusion des engagements est fixée au 28 mai. Après les engagements seront dus.**
- **Les nominatifs seront réalisés après le 28 mai donc merci de déclarer vos forfaits**

PRECISIONS EQUIPES FEDERALE A1

- **RAPPEL LETTRE REGIONALE N°2 :**

« Afin d'éviter des catégories à la journée sur les catégories Féd A1 10-13 et Féd A1 10&+ sur les compétitions interdépartementales, la CT AURA a pris la décision de faire 2 poules. Les deux poules seront qualificatives pour la finale régionale (Quotas en attente en fonction des engagements Fed B voir ci-dessus.) »

- **RAPPEL BROCHURE TECHNIQUE REGIONALE :**

« **QUALIFICATION ET ORDRE DE PASSAGE : COMPETITIONS INTERDEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

- **Pour les catégories Fed A et A1 :**

* **Qualification : Podium + Vertical avec représentativité de chaque territoire ayant fait les 4 agrès**

* **Ordre de passage : Classement vertical**

* **La répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions départementales et interdépartementales. Les gymnastes avec les plus petits totaux passeront dans la 1° subdivision, les gymnastes avec les totaux les plus élevés passeront dans la dernière subdivision. »**

- **Des repêchages sont prévus en cas de forfait.**
- **La date de forclusion des engagements est fixée au 28 mai. Après les engagements seront dus.**
- **Les nominatifs seront réalisés après le 28 mai donc merci de déclarer vos forfaits avant pour les repêchages**